




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-887**

**Séance publique du**

**24 novembre 2021**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20211124- lmc1205037-DE-1-1
Date de signature : 30/11/2021
Date de réception : lundi 29 novembre 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : CONTRAT TERRITOIRE LECTURE**

Le 24 novembre 2021 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 18 novembre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Sellam HADAOUI, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Kayané BIANCO, Madame Françoise COURANJOU à Madame Solène TRIVIDIC, Madame Brigitte DEVESA à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Cyril DI MEO à Madame Agnès DAURES, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Marc PENA, Madame Amandine JANER à Madame Odile BONTHOUX, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Pierre SPANO, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Brigitte BILLOT, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Marc FERAUD.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Dominique AUGHEY, Madame Françoise TERME.  
Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
et Attractivité  
Direction Lecture Publique, Patrimoine  
Ecrit et Archives

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 NOVEMBRE 2021

-----

**Nomenclature : 8.9**  
Culture

**RAPPORTEUR** : Madame Sophie JOISSAINS

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : CONTRAT TERRITOIRE LECTURE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Une réflexion a été engagée avec la DRAC PACA sur la mise en place d'un Contrat Territoire Lecture (CTL). La DRAC a prévu dans son budget la possibilité d'une signature d'un tel contrat à l'automne 2021.

Les CTL permettent d'accompagner et de structurer des projets très variés tels que :

- La constitution d'un réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale ;
- Des actions/ dans ou hors les murs/ destinées aux publics éloignés du livre ;
- Le développement du numérique sur un territoire ;
- L'accompagnement de projets de construction durant leur phase de préfiguration, hors coûts relevant du concours particulier relatif aux bibliothèques de la Dotation générale de décentralisation (DGD) ;
- L'expérimentation de nouveaux services ou de nouveaux partenariats.

Le réseau de lecture publique municipal d'Aix-en-Provence dispose d'une bibliothèque centrale, la Méjanes-Allumettes, pour laquelle une réhabilitation de grande ampleur sera réalisée dans les cinq années à venir. Ce réseau est composé de quatre autres sites dont trois bibliothèques de proximité, la Halle aux Grains, Li Campaneto et Les Deux Ormes, ainsi que deux média bus.

L'équipe municipale inscrit, dans les priorités des années à venir, un renforcement de l'action

du réseau de lecture publique sur le vaste territoire de la commune, le développement de toutes les actions susceptibles de toucher un plus large public dans les quartiers éloignés de l'offre culturelle existante, notamment dans les quartiers relevant de la politique de la ville.

Ces actions s'intègrent dans les grands axes stratégiques du Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social (PCSES) des Méjanas, qui fait du maillage du territoire et du développement des publics une de ses grandes priorités.

Le PCSES s'articule autour de cinq grands objectifs qui dessinent le portrait de la bibliothèque de demain :

- La bibliothèque facile, le temps de l'accueil et du conseil ;
- La bibliothèque, outil d'émancipation et de construction de la personne et du citoyen ;
- La bibliothèque à vivre, le lieu de l'expérience culturelle et artistique ;
- la bibliothèque patrimoniale et les archives municipales, des trésors nationaux à la portée de tous ;
- la bibliothèque sur son territoire, vers plus de proximité.

Le programme d'actions du CTL joue par ailleurs la carte de l'effervescence artistique et culturelle provoquée par la Biennale d'Art et de Culture d'Aix en Provence, dont la première édition se tiendra en 2022, et s'y intègre à plusieurs égards et sous différentes formes : émergence de maisons créatives dans les quartiers, structuration d'une Maison des Écritures Contemporaines fédérant de nombreux acteurs autour d'un programme coordonné de résidences à travers la ville.

Dans ce cadre, le CTL, conclu pour les années 2021 à 2023, viendra soutenir des actions culturelles et de médiations sur l'ensemble du territoire avec pour objectif de créer des terrains favorables à l'implantation de points lecture au sein de structures partenaires.

Deux axes sont ainsi détaillés :

## **1. Le renforcement du réseau de proximité**

- a) une nouvelle présence dans les Hauts d'Aix en s'appuyant sur la bibliothèque associative Cézanne : la Ville porte depuis plusieurs années le projet de création d'une nouvelle médiathèque municipale dans cette partie du territoire communal. L'engagement d'un travail partenarial fort entre la bibliothèque Cézanne et les Méjanas permet de nourrir ce projet par l'expérience de proximité des bénévoles. Il permet d'ores et déjà de se projeter sur une mise à niveau de l'offre du service public dans les trois années à venir. Une convergence autour de la programmation d'actions culturelles permettra dès 2022 une irrigation du territoire par différentes formes de médiations culturelles. Par ailleurs, une mutualisation des collections et la desserte de la bibliothèque Cézanne par la navette quotidienne des bibliothèques permettra un accès égal aux ressources documentaires aux habitants des Hauts d'Aix.
- b) les « Maisons créatives », une nouvelle dynamique de partenariats et de relais sur le territoire : saisissant l'opportunité offerte par la ville de dynamiser les actions et projets à l'occasion de la Biennale d'art et de culture 2022, les bibliothèques de proximité sont toutes positionnées en tant que Maisons créatives, parfois au sein d'un réseau de partenaires, parfois comme des lieux relais dans la ville. Lieux de

rencontres, où l'utilisateur devient acteur de la proposition culturelle qui lui est faite, les Maisons créatives auront l'ambition d'accueillir l'émergence artistique, de la rendre visible et de co-construire leur place dans le paysage culturel aixois, avec les acteurs qui les entourent.

- c) « Dessine-moi un automne », une action autour de l'illustration jeunesse. Convaincue de l'importance d'emmener les enfants aux livres et les livres aux enfants, les bibliothèques de proximité, forte d'un ancrage très personnalisé auprès des publics et d'un travail en réseau déjà éprouvé, relance un projet d'ampleur associant un illustrateur (choisi sur réponse à un appel à projet) et les équipes des différents sites. *Dessine-moi un automne* se veut co-construit, l'illustrateur étant libre de proposer des formes d'expositions dans cinq lieux très variés, dont un média bus réaménagé pour accueillir des expositions. A ces cinq expositions s'ajoute un programme d'ateliers et rencontres proposant des temps de rencontres et de partage autour de l'illustration, des techniques et de la création. L'ensemble de ce programme ayant pour objectif, à travers le plaisir de rencontrer et de créer avec un artiste, la création du lien entre les familles et les bibliothèques, les familles et l'objet livre.

Le développement du réseau tel que décrit précédemment sera soutenu par l'emploi d'un agent de catégorie C de la filière culturelle.

## **2. Le développement des résidences d'artistes et d'auteurs par le biais de la Maison des écritures contemporaines.**

Complètement intégrée au fonctionnement de la Direction des bibliothèques et archives de la Ville, la Maison des Écritures Contemporaines verra le jour dans le second semestre de l'année 2022 et aura pour vocation de :

- accueillir en résidence, pour des rencontres, lectures et spectacles, des auteurs littéraires, des poètes, des illustrateurs, mais aussi des auteurs de théâtre, des scénaristes de cinéma, de série ou de jeu vidéo, des artistes numériques ou Trans média, des musiciens ou chorégraphes... , si possible, dans une démarche de confrontation des disciplines, des esthétiques et des sources d'inspiration,
- mêler la présence d'auteurs et artistes confirmés avec de plus jeunes, en émergence,
- faire une place importante au temps de médiation et de rencontre avec les publics, notamment les jeunes publics, les publics éloignés ou empêchés,
- aller au-devant des publics au plus près de leur lieu de vie, irriguer les bibliothèques de proximité, les points relais lecture, les maisons créatives de propositions de rencontres avec les auteurs et artistes invités, d'ateliers, d'événements scéniques, d'expositions issus de leur travail.

S'agissant des aspects financiers, il est précisé que les éléments budgétaires seront proposés lors du vote du budget 2022.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le projet de convention de partenariat « Contrat territoire Lecture » annexé à la présente délibération

- **AUTORISER** Madame le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Présents et représentés	: 53
Présents	: 35
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

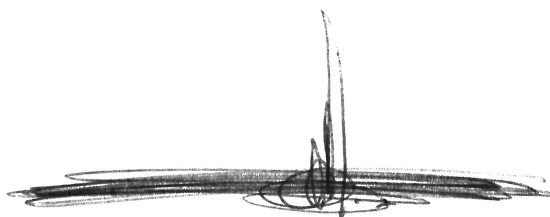
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 30 novembre 2021  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION  
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTÉE  
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA  
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE  
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : [assemblees@mairie-aixenprovence.fr](mailto:assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Téléphone : 04 42 91 90 00